



**HAL**  
open science

# QUATREVIINGT-TREIZE (Victor Hugo) : CEUX QUI RESTENT, OU COMMENT FAIRE UNE RÉPUBLIQUE ?

Franck Laurent

► **To cite this version:**

Franck Laurent. QUATREVIINGT-TREIZE (Victor Hugo) : CEUX QUI RESTENT, OU COMMENT FAIRE UNE RÉPUBLIQUE ?. Journée d'Etudes "Quatrevingt-Treize" de Victor Hugo, Caroline Julliot et Franck Laurent - Le Mans Université Labo 3L.AM (EA 4335), Nov 2015, Le Mans, France. hal-02100663

**HAL Id: hal-02100663**

**<https://hal.science/hal-02100663>**

Submitted on 16 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **QUATREVINGT-TREIZE :**

### **CEUX QUI RESTENT, OU COMMENT FAIRE UNE RÉPUBLIQUE ?**

**Franck Laurent**

Deux hypothèses ont guidé l'écriture de cet essai. La première pourrait s'énoncer de la sorte, assez naïvement : la signification d'un dénouement de fiction n'est peut-être pas à chercher seulement chez les personnages qui meurent, mais au moins autant chez ceux qui survivent. La seconde, d'un tout autre ordre, nécessite une formulation plus détaillée : la dimension politique de *Quatrevingt-Treize*, en particulier dans le contexte de son écriture (1872-1873) et de sa publication (février 1874), ne réside peut-être pas seulement dans l'urgence qu'il y a alors à établir le sens et la valeur de la Révolution française (et particulièrement de la Terreur), ni seulement dans la nécessité d'enregistrer et de « traiter » l'onde de choc résultant de la Commune de Paris et de sa répression ; la dimension politique de ce roman doit également être abordée dans son rapport à la question : comment faire une République qui dure ? question qui recoupe évidemment les deux autres, mais qui oriente un peu autrement la problématique, et nécessite notamment qu'on desserre, sans pour autant le rompre, le lien entre « République » et « Révolution ».

Pour éprouver ces deux hypothèses, on a eu besoin d'un double détour, au moins apparent. Un détour par ce que l'on pourrait nommer la politique du récit ; un autre par l'étude des dimensions politiques du thème familial dans *Quatrevingt-Treize*.

#### **Politique du récit : la Liberté quand même !**

Une sorte d'hyper-cohérence narrative sature *Quatrevingt-Treize*. Elle emprunte différentes voies, mais la plus sensible et la plus systématique relève de diverses formes de prolepses, annonçant une issue mortelle. Ce faisant Hugo emprunte, comme à son habitude, autant à la tragédie qu'au roman populaire. Mais la rectitude régulièrement annoncée d'un destin fatal est ici surdéterminée par le contexte de la guerre civile, dont le caractère impitoyable n'est pas seulement de nature morale, ni même seulement idéologique et politique, mais comme ontologique : tout ou presque est désormais programmé, une fois pour toutes, selon la binarité farouche du tuer ou être tué. « Impitoyable », « Inexorable », « Implacable », ces adjectifs si fréquemment employés dans le roman ne qualifient pas seulement le caractère psychologique et moral des principaux acteurs individualisés (les « personnages »), ni même seulement la situation politique dans laquelle se déploie la fiction : ils tendent à qualifier l'enchaînement narratif lui-même, une fable où tout serait écrit d'avance. Contre cette sorte de mécanisation du récit, il appartiendra à la fiction d'inventer en son sein un grain de sable, une rupture de la ligne droite – bref, un événement.

Cette mécanique de l'inexorable s'exprime rhétoriquement et narrativement par les proclamations émises dans les deux camps, renouvelées et/ou rappelées tout au long du roman, et dont la binarité et la symétrie confinent à la gémellité. Deux exemples, parmi bien d'autres : « Pas de grâce (mot d'ordre de la Commune), – Pas de quartier (mot d'ordre des princes) » (titre du dernier chapitre de la première partie, p. 852<sup>1</sup>) ; « La guerre ne cessait sur un point que pour recommencer sur l'autre. Pas de grâce ! pas de prisonniers ! était le

---

<sup>1</sup> *Roman III.*

cri des deux partis » (III, II, 10, p. 962). Toutefois, cette symétrie subit au moins deux torsions.

La première porte sur l'actualisation fictionnelle de ces mots d'ordre. Les exactions des Bleus, si elles ne sont pas déniées, ni même occultées ou minorées, n'apparaissent dans le roman que dans le discours de tel ou tel personnage, ou, assez souvent, dans celui du narrateur. En revanche, le massacre de l'Herbe-en-Pail (I, IV, 6-7) relève clairement de l'actualisation romanesque, et implique directement plusieurs personnages fictionnels, au premier chef Lantenac (les deux autres faits de guerre du roman, la prise de Dol et celle de la Tourgue, qui tous deux voient la victoire des Républicains commandés par Gauvain, s'ils sont l'occasion d'une description sans voile et parfois « hyperréaliste » de la violence guerrière, ne donnent pas lieu à ce qu'il est convenu de nommer « crimes de guerre », ni pendant ni après le combat, du moins du côté républicain).

L'autre torsion que le roman fait subir à cette symétrie de l'inexorabilité porte sur la dimension juridico-politique du motif. D'abord dans leur mode d'expression. Du côté des Vendéens, les consignes impitoyables données aux combattants empruntent surtout les voies, un peu archaïques mais nullement inefficaces, du bouche-à-oreille. Ainsi dans la scène où Lantenac donne ses consignes à son messager secret Halmalo :

- Sais-tu lire ?
- Non.
- C'est bien. Un homme qui lit, ça gêne. As-tu bonne mémoire ?
- Oui.
- [...]
- Ecoute bien ceci. Voici l'ordre : *Insurgez-vous. Pas de quartier.* [...] surtout dis-leur de tuer, de tuer, de tuer. [...] Tu diras cela. As-tu compris ?
- Oui. Il faut tout mettre à feu et à sang.
- C'est ça.
- Pas de quartier.
- À personne. C'est ça.
- J'irai partout. (I, III, 2, p.829 et suivantes.)

Et plus clairement encore, dans l'ordre donné aux assaillants de l'Herbe-en-Pail :

- Mon général, [...] Que faut-il faire des blessés ?
- Achevez-les.
- Que faut-il faire des prisonniers ?
- Fusillez-les.
- Il y en a environ quatre-vingts.
- Fusillez tout.
- Il y a deux femmes.
- Aussi. (I, IV, 6, p. 852)

En revanche, les proclamations et ordres similaires émis par les Républicains adoptent le plus souvent les voies et les termes, beaucoup plus officiels, de l'écrit imprimé – rédigé et publié selon des modalités juridiques modernes. Comme sur cette affiche à l'en-tête de la « République française, une et indivisible », rédigée par « Prieur, de la Marne, représentant du peuple en mission près de l'armée des Côtes-de-Cherbourg » (I, IV, 3, p. 841), et soussignée Gauvain, qui y a fait ajouter ce « post-scriptum » : « L'identité du ci-devant marquis de Lantenac constatée, il sera immédiatement passé par les armes. / - Signé : *le chef de bataillon, commandant la colonne d'expédition, GAUVAIN* » (I, IV, 5, p. 847).

Plus profondément encore, la seconde partie du roman, « À Paris », n'a pas seulement pour fonction de présenter la grande ville en révolution, ni le conflit des différentes interprétations du mouvement révolutionnaire et de leurs principales incarnations (Danton,

Robespierre, Marat), ni même seulement d'évoquer la sublimité sombre de cette assemblée extraordinaire que fut la Convention. Cette deuxième partie permet aussi à Hugo de figurer les processus de décision de ce qui est bien un *gouvernement* révolutionnaire. Gouvernement qui est d'abord celui d'un État, ce que le narrateur ne manque pas de rappeler lors de la nomination de Cimourdain :

Robespierre était rapide dans ses choix ; qualité d'homme d'État. Il prit dans le dossier qui était devant lui une feuille de papier blanc sur laquelle on lisait cet en-tête imprimé : REPUBLIQUE FRANCAISE, UNE ET INDIVISIBLE. COMITE DE SALUT PUBLIC.

[...]

AN II DE LA REPUBLIQUE

« Pleins pouvoirs sont donnés au citoyen Cimourdain, commissaire délégué du Comité de salut public près le citoyen Gauvain, commandant la colonne expéditionnaire de l'armée des côtes.

« ROBESPIERRE. – DANTON. – MARAT. »

Et au-dessous des signatures :

« 28 juin 1793. » (II, II, 3, p. 885 et 888)

Parce qu'il est gouvernement d'un État (d'un État en crise, certes, à la fois profondément renouvelé et menacé de mort, mais toujours d'un État), le gouvernement révolutionnaire s'appuie sur un arsenal juridique et sur des procédures décisionnelles censés légitimer son action, mais avec lesquels il doit aussi composer. C'est ce que montre le dernier chapitre de cette deuxième partie, en rappelant les procédures de production législative et réglementaire, et aussi la manière dont peut en user un acteur politique informé, influent, et malin. C'est ainsi que Marat, incomplètement satisfait de la décision qui « donne un noble à garder à un prêtre », obtient, afin « d'empêcher le noble de tricher et le prêtre de trahir », de « mettre la mort dans l'aventure » (II, III, 2, p. 910). « Dans la coulisse » du grand théâtre du pouvoir révolutionnaire (la Convention, les Comités), Marat et deux de ses partisans élaborent une véritable tactique juridico-politique. Offensive de grand style, en trois temps : 1° identification du support légal de la décision qu'ils souhaitent voir promulguée : un décret déjà voté par la Convention mais non appliqué ; 2° constat que leur influence au sein de l'Assemblée est trop faible pour que celle-ci constitue le champ de bataille où emporter la décision ; 3° identification du bon terrain décisionnel : le Comité de salut public, à qui l'on ne demandera que l'activation d'une mesure législative déjà votée par l'Assemblée souveraine, et qui, de ce fait, ne pourra guère refuser sa mise en vigueur. Tactique un peu tortueuse peut-être, mais dont l'efficacité s'apparente à une victoire éclair :

Le lendemain, était expédié dans toutes les directions un ordre du Comité de salut public enjoignant d'afficher dans les villes et villages de Vendée et de faire exécuter strictement le décret portant peine de mort contre toute connivence dans les évasions de brigands et d'insurgés prisonniers. (II, III, 2, p. 911)

On pourrait considérer ces différences dans la prise de décision de mesures également inexorables, comme la marque d'une rupture enfin décisive de la terrible symétrie des deux camps dans l'horreur, symétrie que le roman semble répéter comme un leitmotiv désespérant. La volonté exprimée directement et oralement par le chef Lantenac, aveuglement obéie sans réflexion ni discussion, renverrait le camp royaliste à la figure archaïque et sacrée de la monarchie absolue ; tandis que dans le camp républicain, la pluralité des instances, éventuellement rivales, toujours contraintes d'élaborer collectivement une politique qui doit être validée par le droit et fait l'objet d'une publicité massive auprès de la population, figurerait ou préfigurerait les caractéristiques d'un État de droit moderne.

Cette interprétation n'est sans doute pas tout à fait erronée. Mais elle est au moins insuffisante.

D'abord parce que, dans l'histoire comme dans l'œuvre de Hugo, les monarchies des siècles classiques sont aussi, à leur manière, des États de droit. Au moins sont-elles des États, qui produisent du droit, s'appuient sur lui pour exercer leur pouvoir, et au sein desquelles la volonté individuelle du monarque est, *de facto* sinon *de jure*, limitée assez étroitement. Et l'on ne peut s'empêcher en lisant *Quatrevingt-Treize* de songer à tout un pan des fictions hugoliennes antérieures, d'avant l'exil et surtout théâtrales, où l'élément diégétique majeur est, un peu comme dans ce dernier roman, la dépossession du droit de grâce au nom de la rigueur de la loi. C'est le cas d'Angelo, tyran de Padoue (1835), à qui « tout [...] est permis pour punir, rien pour pardonner<sup>2</sup> » ; c'est le cas de la reine d'Angleterre Marie Tudor dans le drame éponyme (1833), à qui les représentants de l'État royal littéralement interdisent d'empêcher la mise à mort de son favori<sup>3</sup> ; c'est le cas dans *Marion de Lorme* (1829), où la scène dans laquelle le crieur public déclame l'édit royal par lequel Louis XIII punit de mort les duels, n'est pas sans rappeler un chapitre de *Quatrevingt-Treize*, intitulé « La mort parle » (III, IV, 2), dans lequel on entend un crieur public annoncer le décret de la Convention évoqué plus haut. Sous le règne de Louis XIII et de Richelieu, cela donnait ceci :

« Et, pour rendre en tout point l'édit plus efficace,  
Renonçons pour ce crime à notre droit de grâce.  
C'est notre bon plaisir. — Signé LOUIS. — Plus bas :  
RICHELIEU<sup>4</sup>. »

La dernière scène du drame voit Marion au pied de l'échafaud demander à genoux la grâce des condamnés au Cardinal, venu assister en personne à l'exécution ; celui-ci répond (et c'est son unique réplique dans toute la pièce) : « Pas de grâce<sup>5</sup> ! ». Dans le dernier chapitre de *Quatrevingt-Treize*, à l'armée qui crie « Grâce ! » à genoux devant la guillotine, Cimourdain répond : « Force à la loi ! » (III, VII, 6, p. 1065). Étrange similitude, par laquelle Hugo semble se rapprocher de Tocqueville et surtout de Quinet dans leurs analyses de la Terreur<sup>6</sup>.

D'autre part, le juridisme délibératif du gouvernement révolutionnaire, qui contraste avec la parole unique et toute-puissante du chef royaliste, ne conduit pas dans le roman à un desserrement de la rigidité inexorable du scénario politique. Il ne rouvre pas le champ des possibles ; au contraire il verrouille le système, et garantit à un plus haut degré la promesse de mort. La démarche politique de Marat, un peu tortueuse dans ses formes, vise en effet à garantir la ligne droite de l'inexorabilité par, si l'on ose dire, une demi-droite de secours. Gauvain tuera Lantenac ou Lantenac tuera Gauvain ; mais si, « par miracle », cette droite est brisée, si ce scénario ne s'accomplit pas, alors Cimourdain tuera Gauvain. Pierre Laforgue remarque avec raison que dans *Quatrevingt-Treize* la binarité qui est la marque de la guerre civile s'accompagne d'une ternarité au moins aussi déterminante<sup>7</sup>. Mais le passage de deux à trois, l'adjonction de Cimourdain au couple Gauvain-Lantenac, ne produit pas un dépassement de la situation, tout au plus un déplacement. Nulle synthèse des oppositions qui permettrait une transformation profonde des données de base à partir des données elles-mêmes. Ici au moins, Hugo n'est pas dialectique.

---

<sup>2</sup> *Angelo, tyran de Padoue*, I, 1, *Théâtre I*, p. 1199.

<sup>3</sup> *Marie Tudor, Théâtre I*.

<sup>4</sup> *Marion de Lorme*, II, 1, *Théâtre I*, p. 715.

<sup>5</sup> V, 7, p. 822.

<sup>6</sup> Dans *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856), Tocqueville analyse les effets de continuité entre la centralisation monarchique et l'État-nation moderne issu de la Révolution ; dans *La Révolution* (1865), Edgar Quinet voit dans la Terreur une involution du processus révolutionnaire, qui abandonne le principe de liberté mis en avant en 1789 au profit d'un retour au principe d'autorité hérité de l'Ancien Régime.

<sup>7</sup> Pierre Laforgue, *Hugo, Romantisme et Révolution*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2001, p. 217 et suivantes.

Avec Cimourdain, cet amoureux de la « ligne droite, la loi », qui voudrait « l'homme fait par Euclide », et pour qui « la république c'est deux et deux font quatre » (III, VII, 5, p. 1056-1057), la rectitude univoque de l'inexorabilité et l'enchaînement implacable du récit de mort atteignent à une clarté et une efficacité exemplaires. Dans l'organisation du temps : « Demain la cour martiale, après-demain la guillotine » (III, VI, 1, p. 1031). Dans l'organisation de l'espace : « Cimourdain avait désigné, pour prétoire de la cour martiale, cette salle même du rez-de-chaussée où avait été la retirade et où était maintenant le corps de garde. Il tenait à tout abrégé, le chemin de la prison au tribunal et le trajet du tribunal à l'échafaud » (III, VII, 2, p. 1048). Et la cour martiale avec ses plaidoiries est par lui vidée d'avance de toute portée authentiquement délibérative : « Nous nous conformerons au décret de la Convention ; nous nous bornerons à constater l'identité du ci-devant marquis de Lantenac » (III, VI, 1, p. 1031). Dans Cimourdain il y a *cime*, et il y a *gourdin* – moins le *g* de Grottesque et de Grantaire, de Gavroche et de Grâce, moins le *G* de Gauvain...

Le sens ultime de cette ligne droite de l'inexorable, Gauvain le formule nettement lors de sa « tempête sous un crâne<sup>8</sup> », lorsqu'il se demande s'il doit ou non sauver Lantenac, après que celui-ci a sauvé les enfants Fléchard :

Rien de plus simple, le chemin était tracé et lugubrement facile à suivre, tout était prévu, on tuera celui qui tue, on était dans la ligne droite de l'horreur. » (III, VI, 2, p. 1036)

« Tout était prévu » : on l'aperçoit, ce qui est en jeu ici, ce qui risque de se perdre dans cette revendication d'inexorabilité, ce n'est pas seulement la pitié : c'est aussi, par là-même et peut-être plus profondément encore, la liberté. Dans cet univers de la Terreur et de la guerre civile, ce qui se joue, c'est l'imposition d'un ordre des choses tel que rien ne peut plus arriver de neuf, rien n'est plus indéterminé, rien n'est plus en mesure de briser les lignes droites.

Du reste, Lantenac aussi l'a dit, ironiquement, dans ses derniers ordres donnés avant l'assaut de la Tourgue :

Ils sont quatre mille cinq cents. Tuer dehors est inutile. Ne tuez que dedans. Dedans, l'égalité se refait. Et il avait ajouté en riant : – Égalité, Fraternité. (III, IV, 6, p. 997)

Comme Mabeuf mourant sur la barricade des *Misérables*<sup>9</sup>, Lantenac ne cite la devise de la République qu'au prix de l'élimination de son premier terme. Signe indirect qui confirme ce que l'on vient d'avancer. Inversement, il faut comprendre que, dans *Quatrevingt-Treize*, l'acte de *pitié* n'est pas seulement un acte d'humanité. C'est aussi, et peut-être surtout, un acte de *liberté*. Lantenac sauvant les enfants Fléchard, Gauvain libérant Lantenac, réintroduisent de l'imprévu dans le « tout est prévu », remettent du jeu dans une mécanique trop étroitement boulonnée, brisent la ligne droite. Ils font *événement* ; ils réaffirment la possibilité d'un avenir, non prédéterminé. Leur acte leur redonne un statut d'acteur libre de leur histoire, sinon de l'Histoire, quand leur inexorabilité les limitait à leur statut d'agent efficace d'un processus dont ils ne détenaient aucune des clés. Du reste, Cimourdain lui-même redevient finalement un homme libre – mais par un acte de mort : son suicide.

Les lecteurs de Hugo ne s'en étonneront pas, l'objet et l'occasion de ces actes de liberté sont des enfants<sup>10</sup>. Lantenac, à nouveau, l'avait laissé entendre, quand au plus fort de son inhumaine implacabilité de chef de guerre civile il avait, à leur sujet, non seulement accordé un répit, mais surtout énoncé une indétermination qui soudain retrouverait la porte

<sup>8</sup> Titre d'un chapitre fameux des *Misérables* (I, VII, 3).

<sup>9</sup> Voir ici-même, « « Fraternité ! égalité ! et la mort ! », la devise républicaine en question », p. ###.

<sup>10</sup> Parmi tant d'autres exemples, on peut citer le poème de la Nouvelle Série de *La Légende des siècles*, « Guerre civile » (XXIII, 1), dans lequel un sergent de ville au bord d'être fusillé par des insurgés de la Commune doit la vie sauve à son fils de six ans, dont l'amour filial attendrit la fierté bourru des révolutionnaires en armes (*Poésie III*, p. 521 et suivantes).

de l'avenir. C'est après la prise de la métairie de l'Herbe-en-Pail, ce dialogue déjà cité, mais sans sa fin, que voici :

- Fusillez tout.
- Il y a deux femmes.
- Aussi.
- Il y a trois enfants.
- Emmenez-les. On verra ce qu'on en fera. (I, IV, 6, p. 852)

Pour ces trois enfants, tout n'est pas prévu. D'emblée, ils ne sont pas tout à fait pris dans la ligne droite de l'inexorable. Aussi la scène de leur sauvetage constitue-t-elle le véritable *climax* du récit. Au moins relève-t-elle de ces moments jubilatoires que Hugo sait toujours ménager dans ses fictions les plus sombres, et qui produisent à la lecture d'authentiques « effets de bonheur », bonheur *commun* des lecteurs. Aussi ces moments ont-ils souvent une éminente dimension politique, même si elle n'est pas toujours désignée comme telle. Qu'on songe à cette scène de *Notre-Dame de Paris* où Quasimodo enlève Esméralda au bourreau, la hisse jusqu'au sommet de la cathédrale en criant « Asile ! Asile ! », et transfigure ainsi la foule avide et sadique venue voir la mort de la bohémienne, en un peuple enthousiaste qui crie « Noël ! Noël ! »<sup>11</sup>. Mais le sauvetage d'Esmeralda ne sera que provisoire. Les enfants Fléchard auront plus de chance, et cela suffit à faire de *Quatrevingt-Treize*, contrairement aux apparences peut-être, le roman le moins sombre de toute l'œuvre de Victor Hugo. Peut-être aussi parce que cette scène constitue également une promesse politique, par laquelle l'humanité rejoint, à nouveau, la liberté, mais selon un biais un peu différent de celui évoqué jusqu'ici :

Cette figure se découpait en noir sur la flamme, mais elle avait des cheveux blancs. On reconnut le marquis de Lantenac.

Il disparut, puis il reparut.

L'effrayant vieillard se dressa à la fenêtre maniant une énorme échelle. [...] Il la saisit par une extrémité, et, avec l'agilité magistrale d'un athlète, il la fit glisser hors de la croisée, sur le rebord de l'appui extérieur jusqu'au fond du ravin. Radoub, en bas, éperdu, tendit les mains, reçut l'échelle, la serra dans ses bras, et cria : – Vive la République !

Le marquis répondit : – Vive le Roi !

Et Radoub grommela : – Tu peux bien crier tout ce que tu voudras, et dire des bêtises si tu veux, tu es le bon Dieu ! (III, V, 3, p. 1029)<sup>12</sup>

Ce moment jubilatoire n'est pas marqué par l'effacement des oppositions partisans. Au contraire, celles-ci sont réaffirmées, on ne peut plus classiquement et avec un enthousiasme et une fidélité sans faille, par les cris des deux protagonistes – et ces cris de ralliement sont toujours aussi opposés l'un à l'autre. Simplement, ces fidélités opposées ne fonctionnent plus ici comme des absolus : elles sont comme relativisées par une instance plus haute, reconnue comme telle par les deux acteurs, même si elle n'est pas nommée. À la limite, on pourra attribuer une forme de supériorité à l'acteur républicain, Radoub, en ce qu'il formule explicitement cette reconnaissance : « Tu peux bien crier tout ce que tu voudras, et dire des bêtises si tu veux ».

Par ce biais, c'est aussi la liberté qui renaît – comprise cette fois comme l'acceptation pacifique des oppositions partisans, loin de la guerre civile et de la Terreur. Si ce moment peut illustrer la République, c'est comme promesse d'une République de « l'harmonie »

---

<sup>11</sup> *Notre-Dame de Paris*, VIII, 6, *Roman I*, p. 746-747. Voir Franck Laurent, *Victor Hugo. Espace et politique*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 145 et suivantes.

<sup>12</sup> Aragon se serait-il souvenu, même confusément, de cet épisode de *Quatrevingt-Treize* quand il écrivit en 1943 « La rose et le réséda » (recueilli en 1944 dans *La Diane française*) : « Lequel montait à l'échelle / Et lequel guettait en bas / Celui qui croyait au ciel / Celui qui n'y croyait pas » ?

révée par Gauvain dans son cachot (III, VII, 5, p. 1056), qui saurait mettre un coup d'arrêt à ce qui, dans ce roman comme ailleurs, apparaît, en temps de Terreur et de guerre civile, comme la passion révolutionnaire dominante : celle de l'unité à tout prix, fût-il celui de l'extermination.

Si dans *Quatrevingt-Treize* les enfants nous mettent sur la voie des enjeux majeurs du roman, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont l'occasion d'une renaissance de la liberté. C'est aussi parce que la famille apparaît, plus que jamais peut-être dans l'œuvre de Hugo (qui pourtant n'est pas avare du motif), comme le biais figuratif majeur de sa réflexion sur le politique. Et ce, non sans quelques surprises.

### Politiques familiales de la Révolution : de Caïn à Saturne

La famille constitue l'un des principaux nœuds du flux de conscience qui traverse Gauvain lors de sa tentative de délibération intime autour de la question : faut-il sauver Lantenac ? D'abord, bien sûr, parce que Lantenac est son grand-oncle, et que les « complications d'événements » lui en font souvenir : « Il s'agissait de savoir si, quand Lantenac venait de rentrer dans l'humanité, Gauvain, allait, lui, rentrer dans la famille » (III, VI, 2, p. 1037). Mais aussi parce qu'il associe étroitement famille et révolution :

Est-ce donc que la révolution avait pour but de dénaturer l'homme ? Est-ce pour briser la famille, est-ce pour étouffer l'humanité, qu'elle était faite ? Loin de là. C'est pour affirmer ces réalités suprêmes, et non pour les nier, que 89 avait surgi. Renverser les bastilles, c'est délivrer l'humanité ; abolir la féodalité, c'est fonder la famille. (III, VI, 2, p. 1037)

Suit une théorie de l'autorité dont les implications politiques s'avèrent assez paradoxales : « L'auteur étant le point de départ de l'autorité, et l'autorité étant incluse dans l'auteur, il n'y a point d'autre autorité que la paternité (*ibid.*) ». Très habituellement, la déclinaison politique d'une telle insistance sur l'autorité paternelle justifie les régimes autoritaires ou monarchiques. Mais pas chez Hugo, pour qui la réaffirmation de l'autorité du père fonde au contraire le refus de la métaphore du roi père de ses sujets : « de là l'absurdité du roi-homme, qui, n'étant pas le père, ne peut être le maître » (*ibid.*). Selon la même logique paradoxale, sa croyance en Dieu lui sert d'argument contre toute forme de monarchie de droit divin. Ainsi dans « Philosophie », ce projet de préface aux *Misérables* : « Il n'y a pas de roi parce qu'il y a un Dieu : toute monarchie est une usurpation de providence<sup>13</sup> ». Ou encore cette formule lapidaire des *Contemplations* : « – Texte : Dieu ; contre-sens : royauté.<sup>14</sup> »

Reste qu'une telle affirmation de l'autorité paternelle paraît relever d'une conception bien traditionnaliste de la famille elle-même. Or, à s'en tenir au roman qui nous occupe, cela même n'est pas si sûr. Rappelons d'abord que, dans la république idéale de Gauvain, l'égalité règnera entre l'homme et la femme – ce que le fier républicain Cimourdain ne semble pas prêt à admettre (voir III, VII, 5, p. 1058). Remarquons aussi que la fiction romanesque, si elle ne contredit pas forcément cette théorie de l'autorité paternelle, la complique ou la complète.

D'abord, force est de constater que dans tout le personnel romanesque, on ne trouve pas un seul « père biologique », comme on dirait aujourd'hui. Le seul qui soit évoqué, le père Flécharde, est mort. Les autres figures paternelles sont : un grand-oncle (Lantenac), un père symbolique (Cimourdain), un père adoptif (et collectif) : Radoub (et son bataillon du Bonnet-Rouge – enfin, ce qu'il en reste...). Quant à ce dernier, sans aucun doute la figure

---

<sup>13</sup> *Critique*, p. 520.

<sup>14</sup> « Écrit en 1846 », *Poésie II*, p. 428. Sur ces questions voir Seebacher, « Poétique et politique de la paternité », *Victor Hugo ou le calcul des profondeurs*, Presses Universitaires de France, 1993, p. 243 et suivantes ; et ici-même, « Victor Hugo et les Doctrinaires sous la Restauration et la monarchie de Juillet », p. ###.



paternelle la plus évidemment positive, ce n'est pas faire injure à sa virilité intrépide et bourru que de constater en lui bien des traits de féminité. Après le sauvetage, il est « près des enfants et de la mère, presque aussi maternel qu'elle » (III, VI, 1, p. 1032). À l'issue du procès qui, malgré sa plaidoirie, condamne à mort Gauvain, il tombe « sans connaissance » (III, VII, 3, p. 1053) – comme une femme... Radoub est bien décidément le double masculin de cette cantinière du bataillon, première sauveuse des trois enfants et de leur mère (laquelle, après sa mort, aura « sa survivance » (I, 1, p. 795)), en quelque sorte leur marraine, et qui dit d'elle-même : « je suis une bonne femme et un brave homme » (*ibid.*). Elle est décidément bien peu « traditionnelle », cette famille diversement recomposée, avec, autour de la mère, plusieurs figures parentales qui ne répugnent pas au mélange des genres. Le roman, en s'acharnant à la sauver, semblerait presque en faire un exemple de la famille républicaine à venir, voire une figure de la République de l'avenir...

Mais en ces temps de guerre civile et de Terreur, ce sont aussi d'autres figures familiales qui s'imposent, plus archaïques, et plus inquiétantes – de celles qui font du meurtre en famille le mythe originel et noir des relations humaines...

D'abord, Caïn. Sans surprise, le contexte de la guerre civile justifie l'invocation, à de nombreuses reprises, du mythe primordial du premier meurtre du premier frère. Pour autant, force est de constater que, contrairement à nombre d'autres romans de la guerre civile (on peut citer, entre autres exemples, la *Chronique du règne de Charles IX* de Mérimée (1829)), la fiction romanesque n'actualise dans *Quatrevingt-Treize* aucun fratricide. Du moins, aucun autre que celui, généralisé mais quelque peu abstrait, qui ravage et déchire la « fraternité » de la communauté nationale. Pas de meurtre individualisé, au niveau des personnages, d'un frère par son frère.

Il semble en effet que la figuration familiale de la violence politique passe plutôt entre les générations. Ainsi, quand le narrateur analyse la révolte de Vendée, il glisse du motif attendu du fratricide à un autre crime familial : révolte du petit pays contre la grande patrie, la Vendée fut un « essai inconscient de parricide » (III, I, 7, p. 926). Et, cette fois, la fiction romanesque semble bien actualiser un tel meurtre de famille : la guillotine promise à maintes reprises, y compris par voie d'affiches, par Gauvain à son grand-oncle Lantenac, s'apparente effectivement à une menace de parricide. Mais au prix d'une inversion des termes entre les deux camps – et surtout d'un abandon final du projet.

Car, au fond, le crime familial qui hante véritablement *Quatrevingt-Treize* n'est ni le fratricide, ni le parricide, mais bien l'infanticide. Le mot n'est jamais prononcé, la notion même jamais explicitée<sup>15</sup>. Mais presque toute la fiction tourne autour. Avec l'importance centrale qu'elle accorde au sort des enfants Flécharde<sup>16</sup>. Avec la haine personnelle, presque physique, que Lantenac semble vouer à son petit-neveu, son unique héritier : « – *Ab !* disait ce quasi grand-père, *si je mets la main dessus, je le tue comme un chien !* » (III, II, 2, p. 933). Certes, cette menace ne sera pas exécutée – pas plus que celle, symétrique, de Gauvain contre Lantenac. Mais alors un autre infanticide prendra le relais, celui que Cimourdain commet en faisant mettre à mort son fils spirituel, et adoré. Il est vrai que, chez Cimourdain, l'amour paternel, ce « coin non trempé dans le Styx » (II, I, 3, p. 868), s'était peut-être déjà quelque peu dévoyé dans la situation où l'avait placé le décret des « Triumvirs », des « trois juges de l'Enfer », ayant octroyés officiellement, rappelons-le, « Pleins pouvoirs [...] au citoyen Cimourdain [...] près le citoyen Gauvain » (II, II, 3, p. 888). Après lui avoir sauvé la vie à Dol, Cimourdain, blessé, rêvant à son quasi fils, est empli

<sup>15</sup> Osera-t-on rappeler que, lorsqu'il achève *Quatrevingt-Treize*, Hugo voit mourir son dernier fils (François-Victor), et qu'il est désormais un père qui a enterré tous ses enfants – dont sa fille cadette (Adèle), morte-vivante dans la folie... ?

<sup>16</sup> Et qui permet de réévaluer le sens de la guerre de Vendée, du moins s'il faut en croire l'aubergiste dressant à Cimourdain le tableau de la situation : « Supposez que ces enfants n'y soient pas mêlés, cette guerre-là ne serait pas ce qu'elle est » (III, II, 1, p. 930).

d'une sorte d'enivrement mystérieux. Une jeune destinée se levait, magnifique, et, ce qui ajoutait à sa joie profonde, il avait plein pouvoir sur cette destinée » (III, II, 5, p. 943).

Or, même admise « l'autorité » du père, celle-ci ne saurait être confondue avec les pleins pouvoirs, y compris celui de vie et de mort. Mais Terreur et guerre civile poussent à cette confusion, jusqu'à en faire la marque distinctive du Chef ou du Juge voulu par ces temps. Les aristocrates qui déplorent la médiocrité des capitaines vendéens ne font guère qu'une exception, à propos d'un certain « horloger Joly » :

[...] pendant que le père sert dans les blancs, le fils sert dans les bleus. Rencontre. Bataille. Le père fait prisonnier son fils, et lui brûle la cervelle.

- Celui-là est bien, dit La Vieuville.
- Un Brutus royaliste, reprit Boisberthelot (I, II, 3, p. 804)

À l'autre extrémité du roman, le brave et borné Guéchamp appuie d'un exemple classique sa plaidoirie contre Gauvain :

L'an 414 de Rome, Manlius fit mourir son fils pour le crime d'avoir vaincu sans son ordre. La discipline violée voulait une expiation. Ici, c'est la loi qui a été violée ; et la loi est plus haute encore que la discipline. (III, VII, 3, p. 1051-1052)

Aussi le principal mythe de référence de *Quatrevingt-Treize* n'est-il pas celui de Caïn, mais celui de Saturne. Ce glissement mythologique a pour conséquence latérale de mettre l'accent davantage sur la Terreur révolutionnaire que sur la guerre civile. Car il rappelle évidemment la célèbre phrase du Girondin Vergniaud, peu avant son exécution, tant de fois reprise par la suite, et pas seulement à propos de la Révolution française : « La Révolution est comme Saturne, elle dévore ses enfants ». Saturnienne, la Révolution est ainsi à la fois moment originel et moment d'avant l'Histoire, comme bloquée dans une répétition symbolisée par le refus du passage des générations. Une sorte de stase, dont les potentialités historiques ne pourraient se révéler qu'à la condition d'en sortir. Comment éloigner Saturne, comment lui succéder, comment en hériter – sans que ce passage ne soit capté au profit d'un Jupiter plus ou moins napoléonien ? Après deux Républiques ayant accouché de deux Empires, et au lendemain d'une autre année terrible, alors que Victor Hugo écrivait et publiait *Quatrevingt-Treize*, cette question conservait toute son actualité pour les républicains<sup>17</sup>.

Dans cette perspective, hériter de 93, ce serait, notamment, passer des héros de la Révolution aux citoyens de la République. Notre hypothèse centrale est que le roman de Victor Hugo, dans le grand partage qu'il impose au sein de son personnel romanesque entre morts et survivants, tente de figurer ce passage.

## **Ceux qui restent : des héros de la Révolution aux citoyens de la République**

La mort d'un personnage de roman n'équivaut pas à une disparition sans reste. Surtout pas chez Hugo, et surtout pas dans *Quatrevingt-Treize*. Assez classiquement, la mort du personnage lui confère un statut de héros, ou le lui confirme. Dans le cas de Gauvain et de Cimourdain, leur mort presque simultanée dans la dernière page du roman fait de ces personnages des âmes : « Et ces deux âmes, sœurs tragiques, s'envolèrent ensemble,

---

<sup>17</sup> Actualité brûlante en 1873-1874. La chute de Thiers (24 mai 1873) remettait en cause le « compromis de Bordeaux » passé entre le chef de l'exécutif et les républicains de l'Assemblée élue en 1871, qui s'engageait à ne pas « poser la question du régime » tant que la majorité monarchiste ne serait pas neutralisée. L'arrivée au pouvoir du duc de Broglie, l'élection à la tête de l'État du Maréchal de Mac-Mahon (monarchiste et catholique), marquaient le début de la politique de l'Ordre moral, un regain de répression politico-judiciaire visant notamment les anciens communards et leurs sympathisants, et la possibilité d'une restauration monarchique ou d'un coup de force militaire.

l'ombre de l'une mêlée à la lumière de l'autre » (III, VII, 6, p. 1065). Il convient de lire cet envol final selon les coordonnées de la logique hugolienne, de son imaginaire, de sa pensée, de sa croyance. Une âme, chez Hugo, « ça vit » – à sa manière. Et surtout, « c'est là », toujours. L'âme des héros de la Révolution continuera de hanter notre présent, et d'en figurer l'avenir. L'âme lumineuse comme l'âme sombre, celle du paladin de l'idéal comme celle du puritain inexorable. Les deux, « mêlées » sans être réunies, toujours discordantes et potentiellement conflictuelles. Souvenons-nous-en, citoyens de la République.

De même qu'il convient de se souvenir de l'Imânus, âme damnée du camp vendéen, homme du peuple fanatiquement dévoué au roi jusqu'à vouloir brûler les enfants du peuple adoptés par les Républicains en offrande expiatoire à l'enfant royal prisonnier<sup>18</sup>. Héros (ou anti-héros, peu importe) d'une Révolution contre-révolutionnaire – qui n'a pas fini de hanter nos cauchemars politiques...

Ceci rappelé, évoquons les vivants, ceux avec qui il se pourrait que l'on fasse une République.

On a déjà évoqué cette étrange famille Flécharde-Radoub, et déjà suggéré qu'elle était assez apte à figurer une République des gens *quelconques*, des *premiers venus*, à la fois énergique et pitoyable, dont la foi dans l'avenir se mesurerait à la valeur qu'elle accorde à l'enfance.

Il faut également évoquer le capitaine Guéchamp, « honnête, intrépide, médiocre », « rigoureusement intelligent jusqu'au point où c'est le devoir de ne plus comprendre », avec « sur l'âme et sur le cœur ces deux abat-jours, la discipline et la consigne », dont le « pas était droit, mais [dont la] route était étroite » (III, II, 12, p. 967). Si les Cimourdain se feront rares peut-être, la République trouvera toujours à son service suffisamment de Guéchamp.

Plus complexe, voire scandaleuse, est la survie de Lantenac. Elle mérite qu'on s'y arrête un peu.

Proposons d'abord ceci : laisser vivre Lantenac, c'est, de la part de Hugo, lui refuser le statut de héros. Quelle que soit l'allure du personnage, sa capacité d'excès, son côté monstre, et le brio avec lequel, notamment face à Gauvain, il défend ce qu'il croit être ses « valeurs » (III, VII, 1), Lantenac vivant ne hantera plus, comme principe ni comme idéal, la République à venir. Paradoxalement, la survie romanesque du chef royaliste signe le rejet, dans un passé enfin dépassé, de la monarchie, en tout cas de la foi monarchiste. À la différence des deux (hélas, des trois : n'oublions jamais l'Imânus) héros de la Révolution que leur mort affirme tels, Lantenac vivant ne pourra plus représenter que, disons, l'opinion politique de ses émules et successeurs.

Sauvé par Gauvain, Lantenac rejoint le sort des autres survivants vendéens, Halmalo, etc. La survie romanesque de ce petit groupe permet de figurer que la victoire de la République ne pourra être le fruit de l'extermination. Ni extermination physique, ni même extermination idéologique. Et c'est sur ce point peut-être que la décision de laisser vivre Lantenac prend tout son sens politique, dans le contexte de l'écriture et de la publication du roman. À l'heure où les républicains « de la veille » sont en minorité à la Chambre, et sans doute encore dans le pays, se fait jour de plus en plus nettement l'idée que la République sera victorieuse non pas quand il n'y aura plus de vivant que les amoureux de Marianne, mais quand Marianne sera capable d'êtreindre même ceux qui ne l'aiment pas. Une République victorieuse, c'est celle qui n'éprouve même plus le besoin de mettre à mort les royalistes.

Reste enfin le Caimand, l'étrange vieillard, misérable et guérisseur. Reste Tellmarch, dont il convient peut-être de prononcer le nom « à l'allemande »... Car Tellmarch, *tel Marat*, dans ce roman de la grande rénovation révolutionnaire dont le nœud fictionnel enserre et libère trois enfants, figure l'immémorialité de la misère, l'âge extrême de la souffrance,

---

<sup>18</sup> Alors qu'agonisant il allume l'incendie qui doit exterminer les trois petits Flécharde, l'Imânus lâche : « Ils se souviendront de moi, murmura-t-il. Je venge, sur leurs petits, notre petit à nous, le roi qui est au Temple » (III, IV, 13, p. 1016).

l'antériorité comme ontologique de la « question sociale ». Dans l'arrière-salle du cabaret de la rue du Paon, Marat oppose à ses deux rivaux un argument qu'il veut décisif :

Ah ! vous êtes jeunes, vous. Quel âge as-tu, Danton ? trente-quatre ans. Quel âge as-tu, Robespierre ? trente-trois ans. Eh bien, moi, j'ai toujours vécu, je suis la vieille souffrance humaine, j'ai six mille ans<sup>19</sup>. (II, II, 2, p. 882)

Sur la dune bretonne, Tellmarch assène à Lantenac, faux vieillard :

Je n'ai jamais été jeune. Vous l'êtes toujours, vous, monsieur le marquis. [...] Manger conserve. (I, IV, 4, p. 845)

Mais Marat condamne, quand Tellmarch sauve. La misère, sa mise en exergue jusqu'à son incarnation, ne détermine pas une position éthique univoque – c'était déjà la leçon des *Misérables*. Elle ne détermine pas même *un* type de rapport entre « question sociale » et « question politique ». Marat défend une forme de *suture* entre social et politique, par laquelle la « question sociale », première (« Le danger est dans la famine », affirme-t-il contre les diagnostics de Danton et de Robespierre (II, II, 2, p. 877)), détermine une politique de l'unité absolue imposée par l'État révolutionnaire envers et contre tout, jusqu'au tréfonds des consciences<sup>20</sup>. À l'inverse, Tellmarch exprime une hétérogénéité, une extériorité presque absolue entre condition misérable et identité idéologique, une sorte d'indifférence réciproque de la « question sociale » et de la « question politique » :

- De quel côté êtes-vous ? demanda le marquis ; êtes-vous républicain ? êtes-vous royaliste ?
- Je suis un pauvre.
- Ni royaliste, ni républicain ?
- Je ne crois pas.
- Etes-vous pour ou contre le roi ?
- Je n'ai pas le temps de ça.
- Qu'est-ce que vous pensez de ce qui se passe ?
- Je n'ai pas de quoi vivre.
- Pourtant vous venez à mon secours.
- J'ai vu que vous étiez hors la loi. Qu'est-ce que c'est que cela, la loi ? On peut donc être dehors. Je ne comprends pas. Quant à moi, suis-je dans la loi ? suis-je hors la loi ? Je n'en sais rien. Mourir de faim, est-ce être dans la loi ?
- Depuis quand mourez-vous de faim ?
- Depuis toute ma vie.
- [...]
- Ainsi, tout ce qui arrive ou rien, c'est pour vous la même chose ?
- À peu près. Vous êtes des seigneurs, vous autres. Ce sont vos affaires.
- Mais enfin, ce qui se passe...
- Ça se passe là-haut. (I, IV, 4, p. 843 et suivantes)

Discours archaïque, certes, et que la modernité politique affirmée par la République saura invalider, devra invalider. Mais Hugo, même devenu fervent républicain, sait bien et depuis longtemps ce que comporte de *reste* la question sociale. Dans une lettre de 1853, il écrivait à un républicain allemand : « Je le pense comme vous, Monsieur, l'inévitable avenir de l'homme, c'est la liberté ; l'inévitable avenir des peuples, c'est la République. [...] Ceci du reste n'est que la formule politique ; ensuite viendra la grande et épineuse élaboration de la formule sociale<sup>21</sup> ». Dans *Quatrevingt-Treize*, la survie de Tellmarch rappelle les analyses

<sup>19</sup> L'âge du monde selon la chronologie biblique.

<sup>20</sup> Sur cette question, voir Claude Millet, « Politique en état de guerre », <http://3lam.univ-lemans.fr/fr/publications/articles-sur-quatrevingt-treize-de-victor-hugo.html>

<sup>21</sup> Lettre à Gloss du 2 avril 1853, CFL, t. VIII, p. 1052.

des républicains radicaux et socialisants des années 1860-1880 : comme forme de gouvernement, la République ne saurait à elle seule résoudre la « question sociale » ; mais elle est la condition nécessaire et préalable à son authentique prise en compte, parce qu'elle garantit les libertés publiques, parce qu'elle affirme le principe d'égalité, et parce qu'elle emporte avec elle cette part d'idéal forgé dans l'histoire contemporaine et que les luttes sociales peuvent toujours légitimement convoquer, fût-ce contre la République de fait. Ce sera encore le fond du républicanisme d'un Jaurès.

Aussi peut-on supposer qu'en écrivant *Quatrevingt-Treize* Victor Hugo a pris sa part dans ce mouvement par lequel, après la crise de 1870-1871, la République parvint enfin à s'enraciner durablement en France. Mouvement que Claude Nicolet, dans un ouvrage désormais classique, a résumé ainsi :

[...] pour être légitime, la République a besoin de convertir toute la masse des Français, même ceux qui sont depuis toujours ses adversaires, mais ce faisant elle ne doit pas se couper de la minorité active et intransigeante qui l'avait rendue possible. Son existence politique seule est en elle-même une révolution future et permanente – « la forme qui entraîne le fond », comme disait Gambetta –, mais en même temps elle rend illégitime toute révolution qui se ferait contre cette forme [.]<sup>22</sup>

---

<sup>22</sup> Claude Nicolet, *L'Idée républicaine en France*, Gallimard, 1982, p. 251.